



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR
Numéro du produit SN2764

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Uréthane modifié utilisé pour la protection des surfaces métalliques et en maçonnerie contre les agressions chimiques, abrasives et corrosives. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Non Classé

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Reins, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P260 Do not breathe vapors or spray. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	POLYISOCYANATE ALIPHATIQUE, XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE, DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

POLYISOCYANATE ALIPHATIQUE	60-100%
Numéro CAS: 28182-81-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485796-17-xxxx
Classification Acute Tox. 4 - H332 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335	
ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE	10-30%
Numéro CAS: 108-65-6	Numéro CE: 203-603-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475791-29-xxxx
Classification Flam. Liq. 3 - H226	

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

XYLÈNE		10-30%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-xxxx

Classification

Flam. Liq. 3 - H226
 Acute Tox. 4 - H312
 Acute Tox. 4 - H332
 Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 STOT SE 3 - H335
 STOT RE 2 - H373
 Asp. Tox. 1 - H304

ETHYLBENZÈNE		1-5%
Numéro CAS: 100-41-4	Numéro CE: 202-849-4	

Classification

Flam. Liq. 2 - H225
 Acute Tox. 4 - H332
 STOT RE 2 - H373
 Asp. Tox. 1 - H304

DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE		< 0.5%
Numéro CAS: 822-06-0	Numéro CE: 212-485-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457571-37-xxxx

Classification

Acute Tox. 4 - H302
 Acute Tox. 1 - H330
 Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Resp. Sens. 1 - H334
 Skin Sens. 1 - H317
 STOT SE 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.

Inhalation

Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler. S'il est inconscient, mettez-le dans la position latérale de sécurité et consultez un médecin.

Ingestion

Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin. En cas d'injection sous la peau, consulter immédiatement un médecin. Même en présence de peu, voire d'aucun symptôme, il est conseillé de signaler l'incident à l'hôpital.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	L'exposition à des vapeurs de solvants organiques peut entraîner des effets indésirables, comme l'irritation des muqueuses et du système respiratoire ainsi que des effets indésirables sur le système nerveux central et le système rénal.
Inhalation	L'exposition respiratoire peut entraîner une irritation aiguë et/ou une sensibilisation du système respiratoire, résultant en l'apparition de symptômes asthmatiques, serrement et oppression de la poitrine. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente. L'inhalation de vapeurs, l'absorption par la peau et l'ingestion peuvent entraîner des symptômes associés à une dépression du système nerveux central, tels que: maux de tête, léthargie, nausées et vomissements. L'inhalation de gouttelettes ou d'aérosols présents dans l'air peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane muqueuse peut donner lieu à des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermatites. L'apparition des symptômes peut être différée. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Le relâchement pendant une forte pression peut entraîner l'injection du produit sous la peau et provoquer une nécrose locale.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser : du sable, de la mousse alcool-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants.
Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, de l'oxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, de l'acide cyanhydrique, des amines et des alcools.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éliminez les sources d'ignition et aérez la zone. Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Évitez de respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Circoncire et récupérer les déversements accidentels à l'aide de matières absorbantes non inflammables, par ex. le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées, et placer dans un labelled conteneur approprié. Nettoyer immédiatement la zone contaminée à l'aide d'un décontaminant adéquat, par ex. Soude (5 mesures) / Eau (95 mesures). Ajouter le même décontaminant aux résidus et laisser au repos pendant plusieurs jours dans un conteneur non hermétique jusqu'à l'absence totale de réactions. Une fois que ce stade est atteint, fermer le conteneur et éliminer celui-ci conformément aux consignes d'élimination des déchets. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations GÉNÉRALITÉS Bien refermer le conteneur après utilisation. Éviter d'inhaler les vapeurs lors de l'ouverture du conteneur. Tenir éloigné de toute source de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs et mélanger les composants dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Evacuer le personnel non indispensable. Minimiser le nombre d'employés exposés et leur durée d'exposition. Éviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8.

FEU/EXPLOSION Ce produit est inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long du sol. Elles peuvent créer, en se mélangeant à l'air, des mélanges explosifs. Éviter la création de concentrations inflammables ou explosives de vapeur et d'air. Le produit ne devra être utilisé que dans des zones totalement dénuées d'ampoules nues et autres sources inflammables. L'équipement électrique devra être protégé conformément aux standards adéquats. Vous pouvez utiliser des outils non susceptibles de créer des étincelles. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche. Le respect des normes d'entretien des bâtiments et la mise au rebus des déchets pourra réduire les risques de combustion spontanée et autres risques d'incendie. SPECIAL Bien que l'hexaméthylène diisocyanate soit pratiquement non volatile à température ambiante, les vapeurs d'isocyanate peuvent se dégager dans l'atmosphère, au fur et à mesure que le solvant s'évapore. Toutes les applications impliquant l'utilisation d'isocyanates doivent être effectuées aux températures les plus faibles possible afin d'éviter la production de vapeurs. Éviter d'inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler l'aérosol pendant l'application.

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides, des amines et des alcools. **PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT** Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Application au pinceau. L'application par vaporisation est également possible. Mélangez avec le composant de base avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

*

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 550 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 275 mg/m³

XYLÈNE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE

Valeur limite court terme: VLEP 0,02 ppm 0,15 mg/m³ 5 min

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,01 ppm 0,075 mg/m³

AR

* = Risque de pénétration percutanée.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

AR = Risque d'allergie respiratoire.

Commentaires sur les composants

Toutes les précautions nécessaires doivent être prises pour réduire l'exposition aux isocyanates au niveau le plus bas possible, par des moyens autres que l'utilisation d'appareils de protection respiratoire. Les appareils de protection respiratoire peuvent être utilisés en dernier recours pour réduire autant que possible le niveau d'exposition, à un niveau inférieur à la limite d'exposition. L'exposition aux produits chimiques réputés être des allergènes respiratoires ou dont il a été prouvé qu'ils provoquent de l'asthme professionnel, doit être contrôlée et maintenue au niveau le plus bas possible et praticable.

8.2. Contrôles de l'exposition

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Contrôles techniques appropriés	Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate. Dans la mesure du possible, créez celle-ci à l'aide d'une ventilation d'échappement locale et d'un bon système d'évacuation en général. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de vapeurs en dessous des limites d'exposition nationales adéquates, il faudra porter du matériel de protection respiratoire adéquat (voir 'Respirateurs' ci-dessous).
Protection des yeux/du visage	Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.
Protection des mains	Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renfoncer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc nitrile. APPLICATIONS STANDARD/APPLICATIONS PAR VAPORISATION Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.
Autre protection de la peau et du corps	APPLICATIONS STANDARD/ PAR VAPORISATION Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau.
Protection respiratoire	Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. APPLICATIONS STANDARDS Lorsque cela est nécessaire, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 14387, ainsi qu'un masque facial intégral doté d'un filtre anti-poussière et anti-vapeurs organiques haute capacité à faible point d'ébullition (AXP3). Il est essentiel que la pièce faciale soit montée correctement et le filtre changé conformément aux instructions du fabricant. APPLICATIONS PAR VAPORISATION Lorsque cela est nécessaire, il est recommandé qu'un appareil de protection respiratoire conforme aux normes EN 14594 (appareil à adduction d'air comprimé) soit porté, si l'exposition que subie la personne qui fait l'application ou autres personnes à proximité, ne peut être contrôlée et maintenue en-dessous des limites d'exposition admissibles sur le lieu de travail et si des méthodes d'ingénierie ne peuvent apporter d'amélioration raisonnable. Ne pas retirer la protection respiratoire pour observer l'application terminée jusqu'à ce que la brume ait complètement été dissipée.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). Jaune.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non applicable.

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	* 145°C/293°F @ 760 mm Hg
Point d'éclair	38°C/100°F (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.0% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 10.8%
Pression de vapeur	* ~0.9 kPa @ 20°C/68°F
Densité de vapeur	< 1
Densité relative	1.02 - 1.12 @ 20°C/68°F
Solubilité(s)	Les isocyanates réagissent au contact de l'eau. L'acétate 2-Méthoxy-1-méthyléthyl est partiellement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	* 460°C/860°F
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	214 - 236 mPa s @ 20°C/68°F
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Commentaires	*Les valeurs indiquées représentent le xylène.

9.2. Autres informations

Autres informations	Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 374 g/litre (méthode ASTM D2369-10/A) de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité	Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
----------------------------	---

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides. Des réactions exothermiques non contrôlées peuvent se produire au contact des amines et des alcools. Le produit réagit lentement au contact de l'eau, et évolue en dioxyde de carbone. A l'intérieur des conteneurs hermétiques, une accumulation de la pression pourrait créer des déformations, des gonflements et dans des cas extrêmes l'explosion du conteneur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les valeurs toxicologiques citées dans cette section ont été calculées, donc des valeurs de DL50 peuvent être considérées comme des estimations de toxicité aiguë (ETA).

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications (CL₅₀ inhalation) > 15 mg/l, Vapour, > 2.0 mg/l, Dust/Mist, Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire En se basant sur les caractéristiques de la teneur en isocyanate de ce produit, l'exposition respiratoire peut entraîner des irritations chroniques et / ou une sensibilisation du système respiratoire, provoquant des symptômes asthmatiques, une respiration sifflante et une sensation d'étouffement. Les personnes sensibilisées peuvent par la suite présenter des symptômes asthmatiques lorsqu'elles sont exposées à des concentrations aéroportées d'isocyanates bien inférieures à la limite nationale d'exposition. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Non listé.

Cancérogénicité NTP Non listé.

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un L'exposition à des vapeurs de solvants organiques peut entraîner des effets indésirables, comme l'irritation des muqueuses et du système respiratoire ainsi que des effets indésirables sur le système nerveux central et le système rénal.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Organes cibles Système nerveux central Reins Foie

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. Viscosité cinématique > 20,5 mm²/s.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire. Injection.

Considérations médicales Un contact avec la peau constitue un risque important. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée. Les études animales ont montré que le contact de la peau avec des isocyanates peut provoquer une sensibilisation respiratoire.

Informations toxicologiques sur les composants

POLYISOCYANATE ALIPHATIQUE

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 1,5
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation 1,5
(poussières/brouillards
mg/l)

XYLÈNE

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 1 100,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 11,0
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	10,0
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Conformément à la réglementation en vigueur, ce produit est réputé ne présenter aucun danger pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Les produits LC50/EC50/IC50 sont réputés être supérieurs à 100 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit n'est pas supposé être facilement biodégradable selon les directives de l'OECD/EC. Cependant, du fait de l'absence d'écotoxicité, aucun effet néfaste à l'environnement n'est anticipé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit ne devrait pas bio-accumuler.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Méthodes de traitement des déchets	Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, produit dispersé ayant été décontaminé conformément à la procédure indiquée à la section 6, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits non dangereux.
Classe déchet	Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celui-ci devrait être utilisé de préférence au code susmentionné.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1263
N° ONU (IMDG)	1263
N° ONU (ICAO)	1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	Peintures
Nom d'expédition (IMDG)	Peintures
Nom d'expédition (ICAO)	Peintures

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Marchandises non transportées en vrac.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales LES MALADIES PROFESSIONNELLES
Voir les tableaux des maladies professionnelles 4 bis et 84.
Voir le tableau de maladies professionnelles 62.

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.

Références littéraires clés et sources de données

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.

BELZONA® 5111 (CERAMIC CLADDING) DURCISSEUR

Conseils de formation	Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.
Commentaires sur la révision	RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): 1, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 13, 16, Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.
Date de révision	13/07/2016
Révision	8.1
Numéro de FDS	10393
Statut de la FDS	Français. Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Reins, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.